

DOSSIER DE PRESSE

Travaux de rénovation du Centre Sportif du Fayet

7 novembre 2019



©DUNAND Basile



©DUNAND Basile



©DUNAND Basile

SOMMAIRE

1. L'historique du Centre Sportif _____ p. 3
2. Le projet de rénovation _____ p. 4
3. L'avancement des travaux _____ p. 5
 - Les grandes étapes du chantier
 - Retour en images sur les travaux
4. Contacts presse _____ p. 7



1. L'historique du Centre Sportif

Le Centre Sportif du Fayet a été construit en 1968 sur un terrain appartenant à la commune de Saint-Gervais pour répondre aux besoins des cours d'EPS du lycée René Dayve, situé à proximité. Il était alors composé d'une piscine et d'un seul gymnase.

Les travaux de l'époque ont été financés à hauteur de 70% par l'Éducation Nationale et par les communes du Canton de Saint-Gervais.

En 1989, une convention est établie entre les 14 communes associées au canton de Chamonix Mont-Blanc, Saint-Gervais-les-Bains et Sallanches et le lycée du Mont-Blanc, afin de gérer la répartition des charges du Centre Sportif.

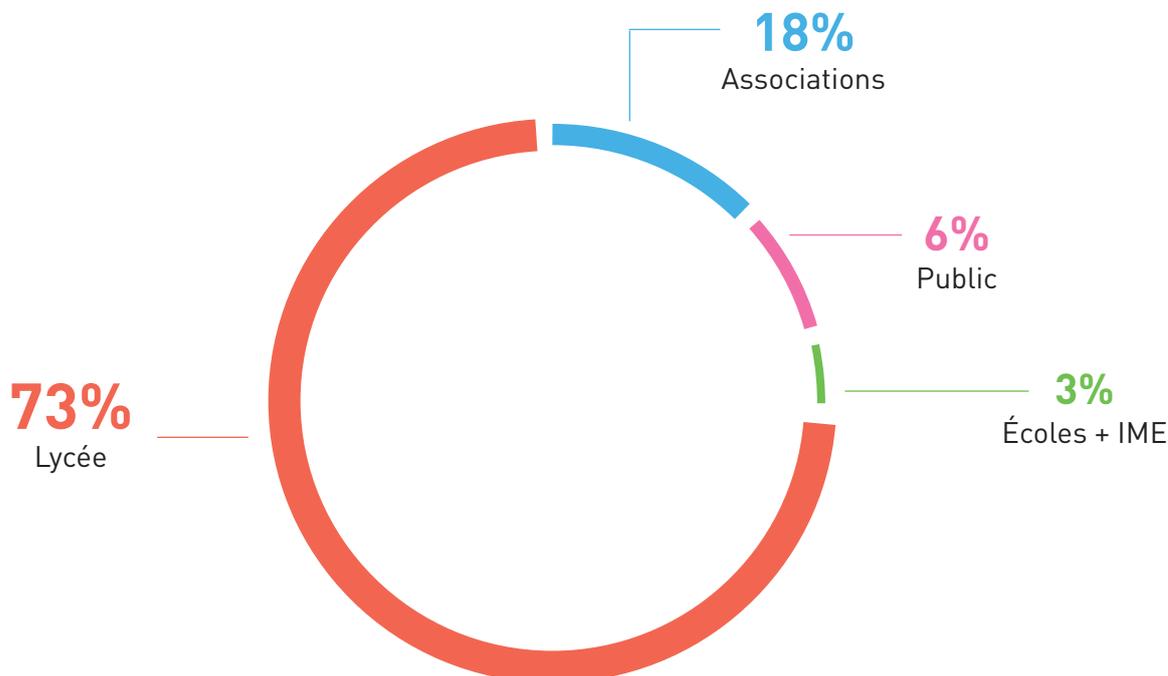
En 1995, face à l'augmentation du nombre d'élèves du lycée du Mont-Blanc, une extension d'environ 800m² est créée, conduisant à la construction d'un nouveau gymnase comprenant notamment une structure artificielle d'escalade.

Le SIVOM Pays du Mont-Blanc, devenu Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc, donne son accord de principe à la réalisation des travaux d'extension et accepte la maîtrise d'ouvrage du projet. Il s'engage également à assurer la gestion des équipements sportifs déjà existants.

En octobre 2016, pour des raisons de sécurité liées au vieillissement de la toiture du complexe, la piscine a été fermée. Celle-ci accueillait en moyenne entre 160 et 200 personnes par jour.

La fréquentation du centre sportif

(Chiffres pour l'année scolaire 2015-2016)



2. Le projet de rénovation

Le projet de rénovation du Centre Sportif datait de 2012 et visait à diminuer la consommation énergétique du bâtiment. Le programme de réhabilitation s'est étoffé au cours des années suivantes pour intégrer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et une mise en conformité suivant les dernières normes en vigueur.

Ainsi, il est prévu que le Centre Sportif fasse l'objet des travaux suivants :

■ Concernant les économies d'énergie et le respect de l'environnement : **remplacement de la toiture** et des menuiseries extérieures, **isolation intérieure**, remplacement de la chaudière au fioul par une chaudière à gaz, installation de nouveaux équipements de filtration et de traitement d'eau de la piscine, **pose de nouvelles installations de ventilation**.

■ Concernant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite : **création d'un ascenseur** desservant les trois niveaux, aménagement de vestiaires et sanitaires spécifiques.

■ Concernant la fonctionnalité de l'équipement : nouvel agencement des vestiaires et sanitaires, **création d'un hall d'accueil**.

LE DIAGNOSTIC ÉNERGÉTIQUE

Le niveau d'isolation thermique du Centre Sportif est faible voire quasi inexistant dans plusieurs zones. Sur presque l'ensemble du bâtiment les murs sont en béton et ne sont pas isolés. La toiture en tôle métallique n'est également quasiment pas isolée et son état général est très mauvais. Des infiltrations d'eau importantes ont été constatées pouvant ainsi occasionner des risques de court-circuit et des chutes de faux plafond dans le vestiaire de la piscine.

Sur la majorité des fenêtres en place, le double vitrage est de faible épaisseur, entraînant des déperditions de chaleur. Les deux centrales de traitement de l'air sont vétustes et doivent être remplacées.

LE FINANCEMENT DU PROJET

En septembre 2017, une estimation du coût total de l'opération a été communiquée à la Région, à savoir **4 366 668 € TTC**. Cette estimation a été effectuée au moment où les études de maîtrise d'œuvre n'avaient pas encore été réalisées. Sur la base de cette estimation, il a été accordé **2 036 110 €** de financement par la Région le 30 novembre 2017.

En février 2019, après réalisation de l'ensemble des études, le coût total de l'opération est estimé à **5 735 000 € HT**. La principale évolution tient dans l'augmentation du coût des travaux qui s'élève actuellement à **5,2 millions d'euros TTC** contre **3,9 millions d'euros TTC** en septembre 2017.

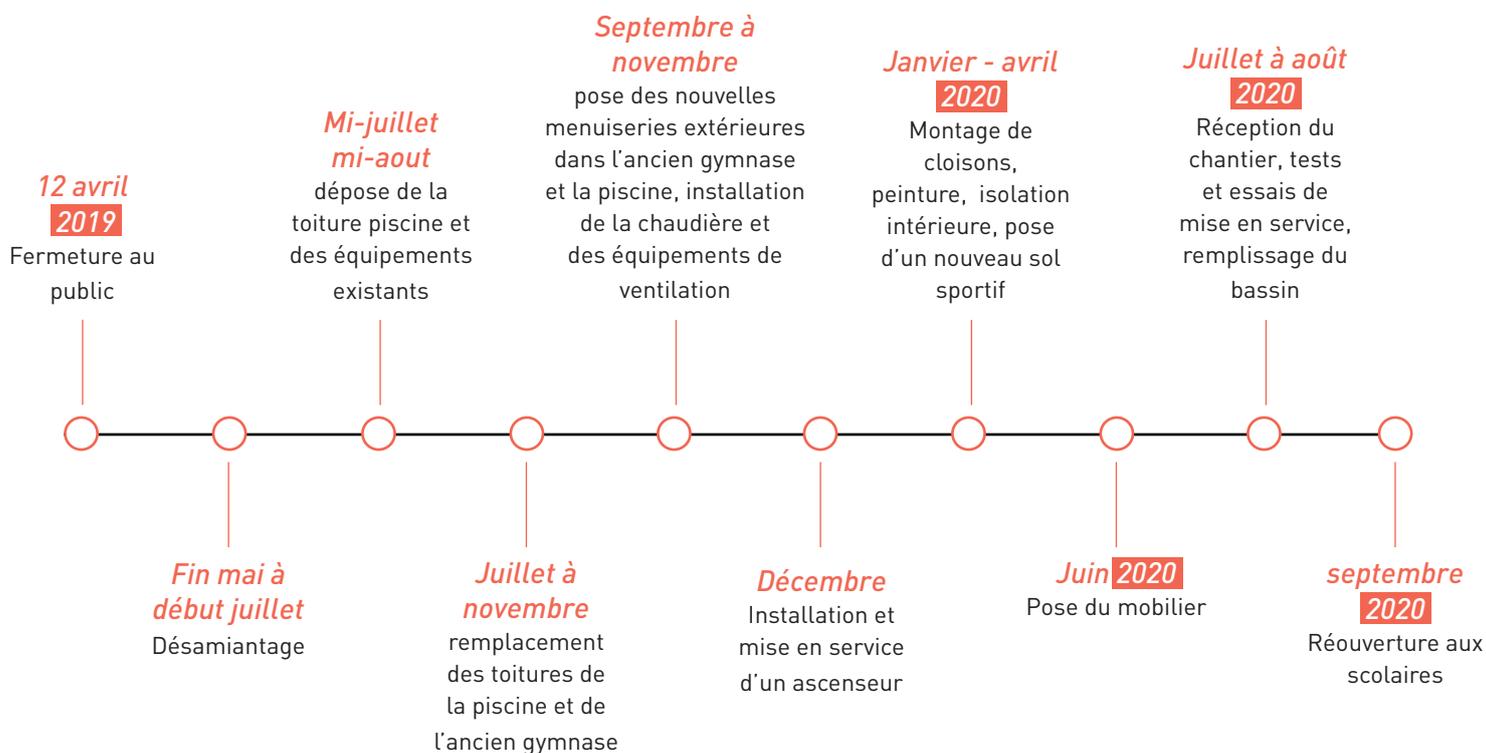
Ce surcoût s'explique en partie par des travaux complémentaires qui ont été révélés comme nécessaires suite aux études de diagnostic réalisées par la maîtrise d'œuvre, notamment des travaux de désamiantage supplémentaires, le renforcement des structures, des travaux de traitement d'eau supplémentaires, une modification et un agrandissement des sanitaires et des vestiaires du nouveau gymnase.

Il a donc été demandé une participation complémentaire de la Région sur l'investissement à réaliser.



3. L'avancement des travaux

LES GRANDES ÉTAPES



CHIFFRE CLÉS



Une opération de **4,779 M d'€ HT**



12 Mois de travaux



16 Entreprises

QUI SONT LES FINANCEURS ?



RETOUR EN IMAGES SUR LES TRAVAUX



4. Contact presse



Aurélie AMAT
Chargée de communication



a.amat@ccpmb.fr



04 50 78 51 45



Pauline BOCH
Responsable technique



p.boch@ccpmb.fr



04 50 78 12 22

7 novembre 2019



DOSSIER DE PRESSE

*Travaux de modernisation
du Centre Sportif du Fayet*

